

CONFIDENTIALITE :

Tout candidat au concours du Grand Prix accepte que son projet soumis puisse faire l'objet de publications dans le cadre des actions d'information et de communication liées au concours, notamment en direction de la presse.

Toutefois, pour les éléments strictement confidentiels, mentionnés comme tels par un document écrit, une totale confidentialité sera observée par les membres de la Commission et par son secrétariat, et ce jusqu'à la levée de l'avis de confidentialité.

Pour les projets primés, le résumé détaillé pourra être publié.

CLAUSES PARTICULIERES :

- Tout dossier incomplet sera systématiquement rejeté ;
- La commission est souveraine ;
- Les prototypes originaux des inventions seront retournés aux candidats après l'octroi des prix, aucune autre pièce ne sera retournée aux candidats quelque soit le résultat du concours ;
- Les éléments strictement confidentiels doivent être mentionnés comme tels par un document écrit.

Sponsorisé par :



Contact

Direction de la Technologie - Ministère de l'Éducation Nationale,
de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique
29, Avenue d'Alger - Hassan Rabat - 10 000 • Tél. : 05 37 21 76 49 • Fax : 05 37 21 76 58 • E-mail : z.elmojid@enssup.gov.ma



4^{ème} Edition du Concours Grand Prix pour l'Invention et la Recherche en Science et Technologie

- Vous êtes citoyen marocain et/ou personne morale de droit public ou privé marocain
- Vous avez réalisé des inventions, des travaux de recherche en science et technologie ou en sciences humaines et sociales

PRESENTATION

Le grand prix pour l'invention et la recherche en science et technologie est un prix institué par le décret n° 2-06-109 du 26 Octobre 2006. (Bulletin Officiel n° 3503 du 16 novembre 2006) pour stimuler la créativité et l'émergence de talents.

OBJECTIF ET COMPOSITION :

Octroi d'un Grand Prix pour les inventions ou les travaux de recherche en science et technologie, réalisés par des citoyens et/ou des personnes morales de droit public ou privé marocain.

Le Grand Prix comprend (hors sponsors) :

Un 1^{er} prix

Un 2^{ème} prix

Un prix d'encouragement

CRITERES D'ELIGIBILITE :

- Être citoyen marocain ou une personne morale de droit public ou privé marocain ;
- Avoir réalisé des inventions ou des travaux de recherche en science et technologie ⁽¹⁾.

L'invention peut être toute innovation technologique dans tous les domaines. Les travaux de recherche réalisés ou non dans le cadre de thèses de doctorat ou tout travail de recherche réalisé au sein de l'entreprise ou mis au point par des chercheurs, des enseignants chercheurs ou des étudiants.

⁽¹⁾ : Les inventions ou les travaux de recherche en science et technologie objet de la candidature pour le Grand Prix ne doivent pas être déjà présentés ou primés dans le cadre d'autres concours (Déclaration sur l'honneur à fournir).

DOMAINES CONCERNES

Le concours pour le Grand Prix est ouvert à tous les domaines. Néanmoins, une priorité sera accordée aux domaines de recherche définis dans le cadre de la Stratégie Nationale de la Recherche Scientifique et Technologique à l'horizon 2025 à savoir :

- Amélioration de la qualité de la vie ;
- Connaissance préservation et valorisation des ressources naturelles ;
- Développement socio-économique et culturel ;

- Sciences et technologies de l'information ;
- Développement agricole ;
- Innovation et compétitivité des entreprises ;
- Recherche de base.

LE DOSSIER DE CANDIDATURE DOIT CONTENIR :

1) Formulaire de candidature :

A télécharger du site web : www.enssup.gov.ma ou à retirer directement de la Direction de la Technologie (29, Avenue d'Alger, Hassan, Rabat).

2) Pièces jointes :

En plus du formulaire de candidature, le dossier doit comporter les pièces suivantes :

- Curriculum vitae du ou des candidats ou fiche de présentation si une personne morale de droit public ou privé marocain ;
- Description détaillée des inventions technologiques et/ou des travaux de recherche du candidat ⁽²⁾ ;
- Les prototypes, les monographies les études et publications relatives au projet soumis par le candidat au grand prix ;
- Résumé de l'invention technologique et/ou du travail de recherche (en 3 pages maximum : format A4) ;
- Déclaration sur l'honneur (A télécharger du site web : www.enssup.gov.ma ;
- Tout autre document pouvant appuyer la candidature (brevet, distinction,...).

⁽²⁾ : La description détaillée des inventions technologiques et/ou des travaux de recherche du candidat doit être suffisamment explicite pour permettre à la commission d'avoir une opinion claire sur le dossier présenté.

A titre indicatif, la description pourra traiter entre autres les points suivants : Aspect innovant ; Possibilité de valorisation des résultats ; Domaines d'applications réelles ou envisageables ; Pertinence et qualité de la recherche...

PROCEDURE :

- Le dossier de candidature doit être déposé avant le **01 Mai 2011**, en **4 exemplaires** accompagnés d'un CD contenant l'ensemble de la soumission à la Direction de la Technologie à l'adresse suivante : Direction de la technologie - MENESFCRS, Département de l'Enseignement Supérieur, de la formation des Cadres et de la Recherche Scientifique, 29 Avenue d'Alger - Hassan Rabat.
- Le projet sera évalué par la commission instituée à cette fin par le décret n° 2.06.109 du 26 Octobre 2006.